



## Nos meilleurs vœux pour 2022

Paris, le 01 Janvier 2022

Cher/Chère Client(e),

En cette nouvelle année qui débute, nous avons souhaité saisir l'occasion de vous adresser nos meilleurs vœux pour 2022. L'année 2021 a constitué un défi sans précédent pour nous tous à travers le monde. La crise inattendue que nous traversons a bouleversé notre vie personnelle et professionnelle tout en accélérant considérablement la numérisation de la société et de l'économie.

C'est pourquoi nous souhaitons sincèrement vous remercier pour la confiance que vous avez accordée au GROUPE CSPM tout au long de l'année.

2022 ouvre un nouveau chapitre passionnant, mais nos priorités resteront exactement les mêmes pour continuer à vous fournir une gamme toujours plus riche de solutions d'assurances, avec des tarifs encore plus compétitifs.

Soucieux de votre bien-être, nous mettons à votre disposition des solutions pour vous faire gagner en efficacité de vente.

- Affichage gratuit d'une offre spéciale dans notre rubrique « Bons plans »
- Gagnez d'avantage en visibilité avec notre offre de création de site internet clé en main dès 250 €

Toujours de bonne humeur, l'équipe du GROUPE CSPM reste disponible si vous avez la moindre question par téléphone au 01 42 52 60 00 ou par mail [contact@cspm.fr](mailto:contact@cspm.fr).

Votre Partenaire Assureur



26809866544566005

PRD-LLP001556/1906 - 0034567752019

Pour toutes vos questions : **01 42 52 60 00** Découvrez nos solutions d'assurance sur notre site : **[www.cspm-assurances.com](http://www.cspm-assurances.com)**

Le GROUPE CSPM France - Société régie par le code des assurances - Siège social : 5 Rue du Ruisseau, 75018 Paris (France) - Téléphone : 01 42 52 60 00 - Courtier en assurance immatriculée à l'ORIAS : 19001537 consultable sur [www.orias.fr](http://www.orias.fr) (site librement accessible au public) - APE 6622Z - Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L530-1 et L530-2 du code des assurances - Entreprise soumise au contrôle ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel - 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 - [www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr) - Si malgré la qualité du service que nous veillons à vous apporter, vous souhaitez formuler une réclamation, nous vous invitons à nous l'adresser par courrier ou par e-mail : [reclamation@cspm.fr](mailto:reclamation@cspm.fr), un accusé de réception vous sera adressé dans les 10 jours et le retour de votre demande dans un délai de deux mois maximum. Après avoir saisi le service réclamations et à défaut d'une réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir La Médiation de l'Assurance-TSA 50110 75441 Paris Cedex 09. -- Protection des données personnelles : vos données personnelles sont utilisées exclusivement dans le cadre de votre demande ou encore dans le cas du traitement d'un dossier sinistre, elles peuvent être transmises à nos partenaires commerciaux, sous-traitants contractuellement liés, aux organismes d'assurance ou aux experts. Nous conservons vos données pendant une période de 3 ans, en cas de devis, 5 ans, pour la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ou bien, le cas échéant, toute la durée du contrat, pour son suivi et le traitement des réclamations. -- Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Merci de vous adresser au groupe CSPM par courrier à notre siège social.